



La Hague, le 8 novembre 2018, 08h30

## **Communiqué de Presse de l'UFSN CFDT**

Maureen Kearney militante CFDT, relaxée en cour d'appel

L'UFSN CFDT fait part de sa vive satisfaction quant à la relaxe de notre camarade Maureen Kearney, prononcée par la cour d'appel correctionnelle de Versailles le 7 novembre 2018.

L'UFSN CFDT considère que cette relaxe est un pas important dans le combat mené par notre camarade pour faire reconnaître son innocence et l'aider à se reconstruire après cette douloureuse épreuve.

Nous renouvelons ici la conviction que nous avons toujours eue de la réalité de l'agression dont a été victime Maureen et considérons que la décision de la cour lui rend justice.

L'UFSN CFDT félicite et remercie toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont apporté leur soutien à Maureen dans son combat pour la vérité.

L'UFSN CFDT tient à renouveler publiquement à Maureen Kearney et sa famille, dans ce moment d'apaisement et de soulagement, toute son estime pour l'action militante, la loyauté et le courage de notre camarade et amie.

Contact : Jean-Pierre BACHMANN - 06 84 13 34 36 - [jean-pierre.bachmann@orano.group](mailto:jean-pierre.bachmann@orano.group)